



La réglementation des jeux d'argent : vers une légalisation en France ?

Actualité législative publié le 24/03/2025, vu 511 fois, Auteur : [Juris Mestra](#)

Le projet de loi de finances pour 2025 en France envisage la légalisation des casinos en ligne, une évolution majeure dans la régulation des jeux d'argent.

Le projet de loi de finances pour 2025 en France envisage la légalisation des casinos en ligne, une évolution majeure dans la régulation des jeux d'argent. Actuellement, seuls les paris sportifs, hippiques et le poker en ligne sont autorisés sous certaines conditions. Les jeux de casino en ligne, quant à eux, demeurent strictement interdits. Cette interdiction, bien que justifiée par la volonté de protéger les joueurs et d'éviter les dérives addictives, a conduit à l'essor d'un marché parallèle.

Selon les estimations de l'Autorité nationale des jeux, ce marché illégal représenterait **entre 748 millions et 1,5 milliard d'euros de chiffre d'affaires annuel**. La légalisation pourrait ainsi représenter une manne financière significative pour l'État, tout en permettant un meilleur encadrement des pratiques de jeu. Ce débat, à la croisée des enjeux économiques, sociaux et sanitaires, soulève de nombreuses interrogations sur l'avenir de la réglementation des jeux d'argent en France.

Les différents organismes de régulation en France et en Europe

En France, l'organisme chargé de la régulation des jeux d'argent est l'Autorité nationale des jeux (ANJ), créée par l'**ordonnance du 2 octobre 2019**. Elle a succédé à l'ARJEL (Autorité de régulation des jeux en ligne) et supervise aujourd'hui l'ensemble des opérateurs agréés. L'ANJ est investie de plusieurs missions essentielles : délivrance des agréments, contrôle du respect des obligations légales, protection des mineurs et prévention des comportements addictifs. Elle agit également contre les sites illégaux, souvent hébergés à l'étranger.

Au niveau européen, chaque pays possède son propre organisme de régulation. On peut citer la *UK Gambling Commission* au Royaume-Uni, la *Malta Gaming Authority* à Malte, ou encore la *Kansspelautoriteit* aux Pays-Bas. Ces entités, bien qu'indépendantes, coopèrent dans le cadre d'initiatives transfrontalières, notamment pour **lutter contre le blanchiment d'argent et assurer la sécurité des joueurs**. Une coordination accrue au sein de l'Union européenne pourrait favoriser une harmonisation des standards de régulation à l'échelle continentale.

La réglementation des jeux d'argent en Europe

La réglementation des jeux d'argent en Europe repose sur une approche différenciée selon les États membres. Si l'Union européenne laisse à chaque pays la liberté de fixer ses propres règles, une convergence s'opère progressivement autour de principes communs, tels que la protection des consommateurs et la lutte contre les activités criminelles.

Le Royaume-Uni, pionnier en la matière, a adopté une régulation très ouverte avec la *Gambling Act* de 2005, qui autorise la plupart des formes de jeux d'argent en ligne, sous contrôle de la *Gambling Commission*. L'Allemagne, après une période de tolérance ambiguë, a mis en place depuis juillet 2021 un cadre juridique fédéral permettant l'exploitation des jeux de casino en ligne, avec un système de licences régionales. Par exemple, l'exploitation d'un [casino dépôt Litecoin](#) y est autorisé. La Belgique autorise également certains jeux d'argent en ligne, sous réserve d'obtenir une licence spécifique délivrée par la Commission des jeux de hasard.

En revanche, **d'autres pays comme la Norvège conservent un monopole d'État, considérant que seule une offre publique peut garantir un jeu responsable.** Cette diversité reflète les traditions nationales, les rapports au risque et la capacité des États à encadrer efficacement les opérateurs privés. Malgré cela, l'intérêt pour une régulation encadrée mais ouverte progresse, notamment pour contrer le développement des plateformes illégales et capter de nouvelles recettes fiscales.

La réglementation des jeux d'argent en France

En France, la réglementation actuelle distingue les jeux de hasard autorisés sous monopole, comme ceux proposés par la Française des Jeux ou le PMU, et les jeux en ligne partiellement ouverts à la concurrence. **La loi du 12 mai 2010 a marqué un tournant en autorisant les paris sportifs, hippiques et le poker en ligne**, mais en excluant les jeux de casino tels que la roulette ou les machines à sous, considérés comme particulièrement addictifs.

L'*Autorité nationale des jeux* (ANJ) encadre strictement le marché autorisé, impose des obligations aux opérateurs agréés (identification des joueurs, mise en place de plafonds de mise, outils d'auto-exclusion) et lutte activement contre les sites illégaux. Toutefois, cette législation présente aujourd'hui des limites. En l'absence d'offre légale encadrée pour les jeux de casino en ligne, une partie significative des joueurs se tourne vers des plateformes non autorisées, qui échappent à tout contrôle. Ce phénomène crée une distorsion du marché et expose les joueurs à des risques accrus, tout en privant l'État de recettes fiscales importantes.

Vers une légalisation des casinos en France ?

Le projet de budget pour 2025 envisage pour la première fois une ouverture encadrée des jeux de casino en ligne. Le gouvernement justifie cette orientation par la nécessité de **réguler un marché parallèle déjà florissant**, tout en créant de nouvelles recettes fiscales estimées à près d'un milliard d'euros par an.

La légalisation permettrait aussi de mettre en place des dispositifs de protection renforcés pour les joueurs, avec une obligation pour les opérateurs d'adhérer à une charte éthique, de financer des actions de prévention et de se soumettre à des audits réguliers. Toutefois, cette proposition ne fait pas l'unanimité. Les casinos terrestres redoutent une baisse de fréquentation, et certains professionnels de santé alertent sur les dangers d'une offre de jeux plus accessible.

Le Parlement devra examiner les modalités de cette légalisation dans le cadre du débat budgétaire. Si elle est votée, la France rejoindra les pays européens ayant choisi de réguler plutôt que d'interdire, avec l'ambition de concilier enjeux économiques et protection des citoyens.